L'acceptabilité des infrastructures de transition énergétique

Précision de date
Séance du 23 mars
Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 23/03/2022
Saisine liée :
Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?
Formation de travail liée :
Commission Environnement
Sous-titre
Revoir l'intégralité de la séance du 23 mars 2022
Chapeau

Saisi par le Premier ministre, le CESE s'est penché sur le sujet de l'acceptabilité des projets d'infrastructures énergétiques. Les rapporteurs Claire Bordenave (Groupe CGT) et Nicolas Richard (Groupe Environnement et nature) présenteront leurs 23 préconisations au nom de la Commission de l'Environnement présidée par Sylvain Boucherand.

Corps

Urgences géopolitique et climatique

L'urgence climatique, à nouveau soulignée dans le dernier rapport du GIEC, ne fait pas suffisamment et rapidement bouger les lignes pour atteindre l'objectif de réduction de la consommation nationale d'énergie de 30% en 2035.

Est-ce que l'urgence géopolitique du conflit en Ukraine remettant en cause les approvisionnements de l'Union européenne en énergies et hydrocarburants va impacter durablement notre (in)dépendance énergétique et changer la donne ?

Enfin, la politique énergétique et son acceptabilité partagée résonne également dans l'actualité nationale avec les élections présidentielles. Selon la ou le candidat élu, quel sera le mix énergétique choisi et dans quelles proportions?

La nécessité de la transition écologique semble aujourd'hui consensuelle et actée mais la mise en oeuvre des projets est lente et s'accompagne souvent de contestations et d'exigences démocratiques.

Notre pays est donc à la croisée des chemins, saisira-t-il l'opportunité de réels choix et trajectoire partagée pour accélérer sa transition écologique ou subira-t-il ses dépendances et non-décisions ?

Comment améliorer l'acceptabilité des projets de transition énergétique ?

La gouvernance de la transition énergétique ne prévoit actuellement ni de réelle coordination entre État, régions et intercommunalités, ni la territorialisation des objectifs nationaux fixés par la PPE (programmations pluriannuelles de l'énergie) et la SNBC (Stratégie nationale bas carbone).

Comment les populations perçoivent-elles l'implantation de parcs éoliens, de grands méthaniseurs, de champs de panneaux photovoltaïques ?

Pour établir son projet d'avis la Commission a auditionné de nombreux acteurs parmi lesquels : Barbara Pompili ,Chantal Jouanno, Philippe Ledenvic, Jérôme Mousset Erwan Boumard... Elle a effectué par ailleurs un déplacement sur le terrain à Trans-sur-Erdre à la rencontre des collectivités, producteurs et et collectifs citoyens et échangé avec des CESER.

Au nom de la Commission de l'Environnement présidée par Sylvain Boucherand, les rapporteurs Claire Bordenave (Groupe CGT) et Nicolas Richard (Groupe Environnement et nature) présenteront **les 23 préconisations** pour faire de l'acceptabilité des projets d'infrastructures énergétiques un pré-requis et une condition *sine qua non* à la transition environnementale

Tags :

- Transition énergétique
- transition écologique
- mix énergétique
- acceptabilité des projets
- infrastructures

© - copyright CESE - Mai 2024